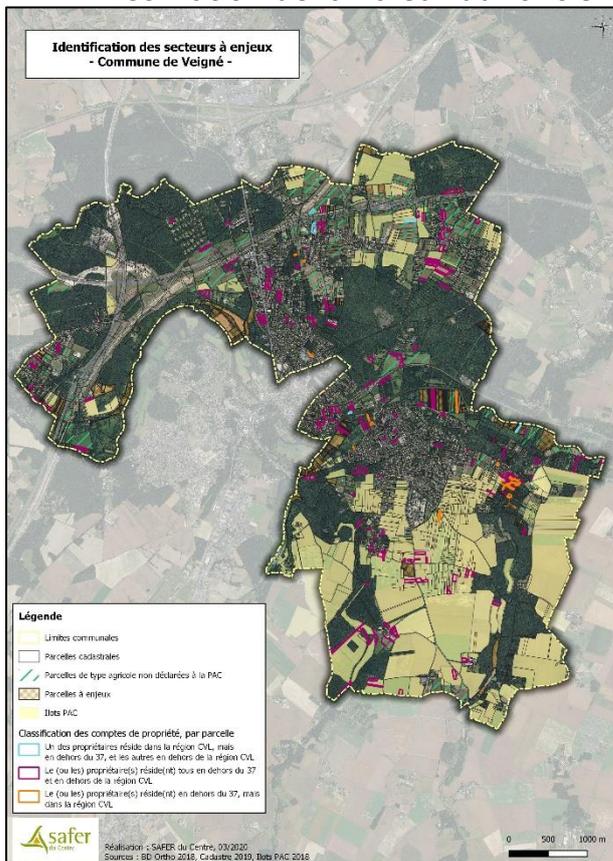


Votre Partenaire Privilégié

Lutter contre le mitage des espaces agricoles, naturels et forestiers

Identifier les parcelles à enjeux afin d'éviter l'occupation illégale

- Repérer les parcelles non bâties dont les propriétaires résident en dehors de la commune,
- Identification des propriétaires concernés,
- Identification et valorisation des secteurs à enjeux (type fonds de vallées),
- Estimation de la valeur du foncier.



Mener une animation foncière

- Contact de porteurs de projets, des exploitants agricoles et des structures agro-naturelles pour partager le projet de territoire et identifier les parcelles pouvant être remobilisées,
- Envoi d'un courrier aux propriétaires de parcelles pour connaître leurs intentions (vente, location, remise en état, ...),
- Mise en place d'un plan de communication (presse, bulletin, permanence),

Accompagner les élus et définir un programme d'actions

- Définition d'un programme d'actions pour préserver ce foncier (Vigifoncier, ZAP, ZAD, ...)
- Appui auprès des collectivités pour gérer les transactions foncières et mener des procédures administratives permettant de revaloriser ce foncier parfois laissé à l'abandon,